

P

LES GRAVIERS

ouvert 7j/7 - 24h/24



Contact
Parking des Gravieres
06 84 54 13 65

TARIF HORAIRE

DE 7H À 19H 1 HEURE 30 GRATUITE

1 heure 45	2,20 €
2 heures	2,50 €
2 heures 15	2,80 €
2 heures 30	3,20 €
2 heures 45	3,50 €
3 heures	3,80 €

Au delà de 3h, la tranche de 15 minutes	0,35 €
Forfait journée de 7h à 19h :	8,80 €

DE 19H À 24 H :

Par tranche de 15 minutes :	0,35 €
Forfait soirée de 19h à 24h :	1,10 €

DE 24H À 7H :

Par tranche de 15 minutes :	0,35 €
Forfait nuit de 24h à 7h :	1,10 €

ABONNEMENTS

Abonnement de jour de 8h à 20h du lundi au vendredi inclus

<i>mensuel</i>	19 €
<i>annuel</i>	228 €

Abonnement de jour de 8h à 20h du lundi au dimanche inclus

<i>mensuel</i>	26 €
<i>annuel</i>	312 €

Abonnement de nuit de 18h à 9h

<i>mensuel</i>	26 €
<i>annuel</i>	312 €

Abonnement permanent du dimanche à 8h au vendredi à 20h

<i>mensuel</i>	45 €
<i>annuel</i>	495 €

Abonnement permanent 24h/24

<i>mensuel</i>	53 €
<i>annuel</i>	583 €

Abonnements délivrés sur place

CARTES À DÉCOMPTE HORAIRE

DUREE DE STATIONNEMENT	TARIF HORAIRE MOYEN	TARIF À PAYER
10 heures	1,30 €	13 €
20 heures	1,10 €	22 €
30 heures	0,90 €	27 €

Carte d'abonnement endommagée ou perdue	21 €
Ticket perdu	21 €
Caution pour la carte	21 €

STATIONNEZ !

pratique !



Stationnement
de surface

Parking
souterrain



1700 places de stationnement dont 1600 gratuites

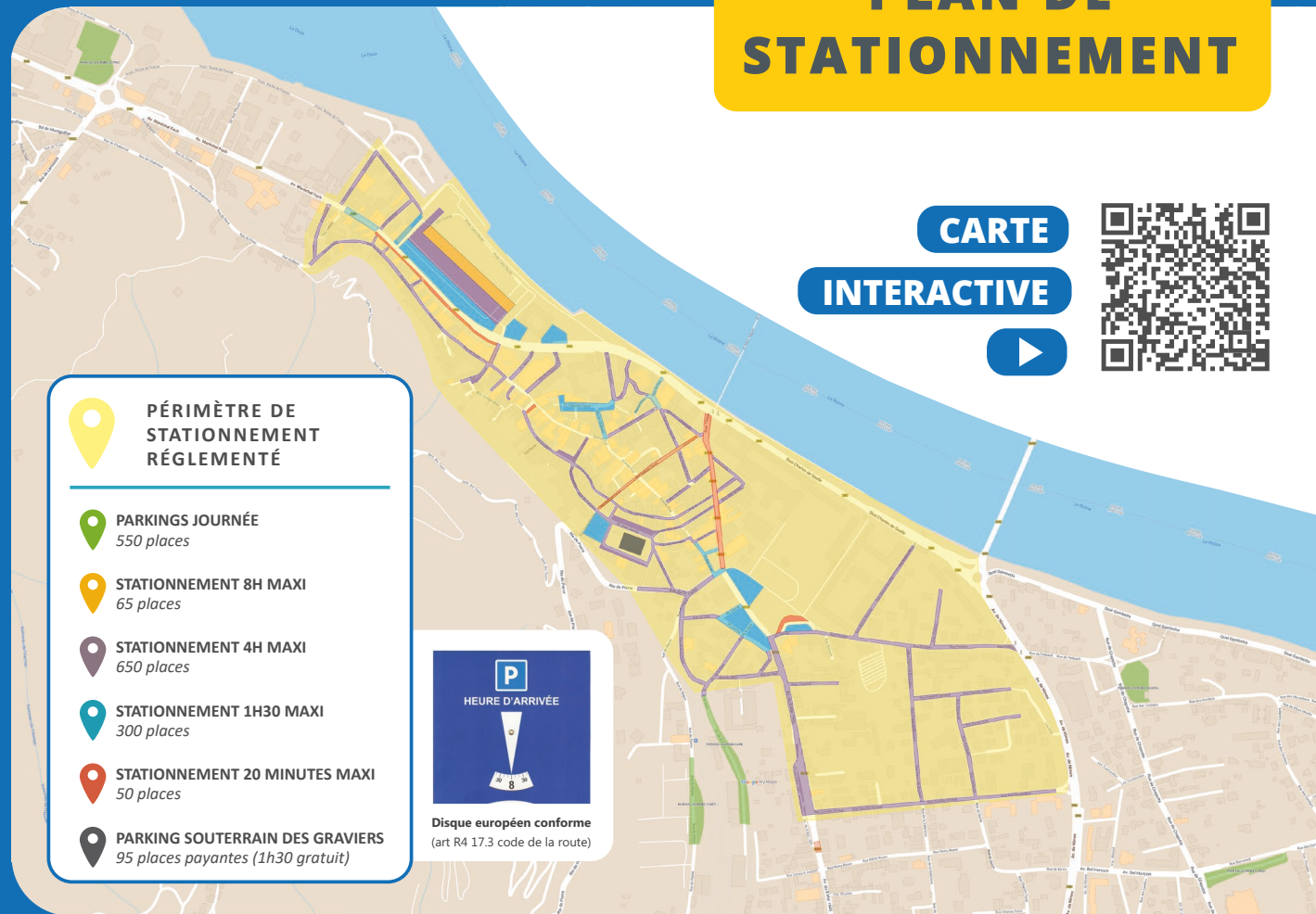
PLAN DE STATIONNEMENT

STATIONNEMENT DANS LE PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTÉ

- ▶ Stationnement réglementé par un disque bleu, du lundi au samedi, de 8h30 à 19h (sauf dimanche et jours fériés) :
 - Maxi 1H30 - 300 places
 - Maxi 4H00 - 650 places
 - Maxi 8H00 - 65 places
- ▶ Stationnement réglementé par une vignette stationnement résident uniquement pour les riverains habitant le périmètre concerné par la zone réglementée avec la possibilité de stationner jusqu'à 5 jours maximum sur une zone bleue de 4 heures.
- ▶ Sur des « arrêts minutes »
50 places pour un stationnement de 20 minutes maximum.

STATIONNEMENT EN DEHORS DU PÉRIMÈTRE RÉGLEMENTÉ

- ▶ Stationnement longue durée : 550 places sur les parkings aux entrées de ville pour une durée de stationnement maximum de 7 jours (Parkings Octroi, Cimetière, Gare, MMPT, Longo).



CARTE

INTERACTIVE



SERVICE DES PLACES

10 Quai Marc Seguin

Tél : 04 75 07 37 20

placier@tournon-sur-rhone.fr

Permanences :

du lundi au vendredi

09h00-12h00 / 13h30-17h00



VIGNETTE STATIONNEMENT RÉSIDENT

Deux vignettes maximum peuvent être délivrées par foyer sur présentation des justificatifs suivants : une pièce d'identité, la carte grise du véhicule, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, eau, gaz, bail de location).
Les vignettes sont valables durant l'année civile en cours.

Frais d'inscription : 10 € annuel par année civile (coût vignette gratuit).

Le règlement peut être effectué par carte bancaire, chèque ou en espèces.

Les formulaires sont à télécharger sur [tournon-sur-rhone.fr/stationnement](https://www.tournon-sur-rhone.fr/stationnement)

Les vignettes sont à retirer auprès du Service des Places au poste de Police Municipale.